

19.03.2007 - 14:00 Uhr

## Étude PwC: Avez-vous déjà été victimes d'escroquerie? - Les délits économiques dans le secteur des transports et de la logistique sont d'actualité

Zurich (ots) -

Étude PwC "Protect your shipment - Supporting Transportation & Logistics companies in managing fraud risks"

Une entreprise sur deux dans le secteur des transports et de la logistique a été victime, ces deux dernières années, de la criminalité économique. Telle est la principale constatation de l'étude "Protect your shipment - Supporting Transportation & Logistics companies in managing fraud risks" de PricewaterhouseCoopers. Le vol, la falsification de bilan, la fraude fiscale ainsi que l'espionnage industriel, la corruption et la subornation, s'ajoutant au détournement d'actifs, font notamment partie des délits économiques les plus fréquents dans le secteur des transports et de la logistique. L'étude illustre les facteurs de risques possibles et explique de quelle manière il est possible de les minimiser. Les entreprises ayant participé à l'enquête ont été sélectionnées dans 26 pays, dont la Suisse.

45 % des entreprises interrogées dans le secteur des transports et de la logistique ont admis avoir fait l'expérience de cas de fraude ces deux dernières années. Compte tenu des difficultés rencontrées pour parvenir à un résultat probant, ces chiffres déjà élevés pourraient l'être encore davantage. Un cinquième des dirigeants de ces entreprises qualifient de graves les répercussions financières des cas de fraude. La fraude signifie non seulement des pertes financières mais peut également nuire à la réputation d'une entreprise dont la compétitivité s'amointrit alors et porter préjudice au moral des collaborateurs et aux relations commerciales.

Facteurs de risque possibles dans le secteur des transports et de la logistique Une entreprise à vocation internationale déployant ses activités dans ce secteur doit se pencher sur les grandes différences culturelles de la vie des affaires et sur les façons d'opérer les plus diverses. Dans certains milieux culturels, bonnes pratiques commerciales et actions frauduleuses sont plus étroitement liées que dans d'autres. En outre, il arrive souvent que les sociétés de transport et de logistique présentent des structures et des processus commerciaux décentralisés, ce qui complique l'application des contrôles nécessaires.

En termes de complexité, les modèles commerciaux de ce secteur sont souvent comparables avec ceux du secteur des transactions financières d'une banque opérant à l'échelle internationale. En comparaison avec la branche financière, les entreprises de transport et de logistique ne disposent toutefois que de procédures et de conditions organisationnelles, formelles surtout, en moins grand nombre pour piloter de manière appropriée les risques inhérents tels que le vol, la falsification de bilan ou les délits fiscaux.

Des marges bénéficiaires faibles dans le secteur considéré augmentent également le risque de fraude. La direction et les collaborateurs sont mis sous pression pour atteindre des objectifs de chiffre d'affaires et de rendement bien définis, d'où la tentation de falsifier les livres de comptes et les bilans. La procédure est toujours la même: les chiffres rapportés sont manipulés car l'on part du fait que tout peut être de nouveau corrigé lors du prochain exercice. Si cela ne s'avère pas possible, la première petite fraude

aboutit souvent à un cercle vicieux: des trous toujours plus importants doivent être comblés à l'aide de manipulations toujours plus grandes.

Conditions générales en vue de lutter contre les risques de fraudes L'introduction d'un système adéquat de contrôle et de risques, dont l'ampleur doit être adaptée en premier lieu à la taille et à la complexité de l'entreprise, fait partie des mesures les plus importantes contre les risques de fraudes. Même une entreprise de transports et de logistique opérant sur un plan régional devrait, dans son propre intérêt, veiller à mettre en place des mécanismes de contrôle élémentaires. "La prévention et la lutte contre la criminalité économique constituent un défi permanent. Le développement de systèmes appropriés visant à améliorer les contrôles internes et à diminuer les risques de fraudes devrait se trouver en tête des priorités d'une entreprise", explique Andreas Baur, associé et responsable du secteur Transport et logistique chez PwC Suisse.

Les entreprises doivent reconnaître et accepter l'existence du risque de criminalité économique et le fait que de tels délits puissent se produire chez elles aussi: cela ne concerne pas toujours les autres. La fraude et sa prévention sont des thèmes qui devraient revenir à intervalles réguliers dans l'agenda des membres du conseil d'administration et du comité d'audit, en tant qu'élément habituel du processus de contrôle des risques. Une communication interne ouverte sur le fait que la fraude ne pourra en aucune circonstance être tolérée est une autre étape importante en vue d'endiguer ce risque. On relèvera en outre que chaque cas de fraude a forcément des conséquences pour les intéressés et qu'il devrait être strictement sanctionné. La criminalité économique, quelle qu'en soit la forme, ne doit en aucun cas être considérée par les entreprises comme un délit mineur.

PricewaterhouseCoopers ([www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)) offre des services spécifiques d'audit, de conseil juridique et fiscal et de conseil économique aux branches économiques afin d'instaurer la confiance et de générer de la valeur pour ses clients et leurs partenaires. Plus de 140'000 collaborateurs dans 149 pays mettent en commun leur savoir-faire, leur expérience et leurs solutions pour développer de nouvelles perspectives et prodiguer des conseils pratiques. "PricewaterhouseCoopers" fait référence au réseau d'entreprises membres de PricewaterhouseCoopers International Limited, chacune d'entre elles représentant une personne morale différente et indépendante.

Contact:

Andreas Baur  
PricewaterhouseCoopers  
Associé et responsable du secteur Transports  
E-Mail: [andreas.baur@ch.pwc.com](mailto:andreas.baur@ch.pwc.com)

Tanja Cimirro  
PricewaterhouseCoopers  
Public Relations  
E-Mail: [tanja.cimirro@ch.pwc.com](mailto:tanja.cimirro@ch.pwc.com)

L'étude PwC peut être obtenue sous forme de fichier pdf auprès de Tanja Cimirro.